

Un 50^e congrès, à la hauteur des attentes!

L'Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ) a profité de son congrès annuel, les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre dernier à Laval, pour célébrer son 50^e anniversaire et remettre pas moins de 19 prix et hommages, en compagnie de 300 membres, partenaires, retraités du développement économique, anciens présidents, etc.

Fidèle à sa tradition, l'APDEQ a remis un [certificat aux 4 nouveaux certifiés au titre de Développeur économique ainsi qu'aux 7 finissants au programme d'accompagnement d'un projet en innovation](#), et a dévoilé les noms des lauréats aux concours [Précurseur en développement économique](#), [Relève en développement économique](#), [Outils promotionnels](#) et [Prix Francine Loignon-Lamarche](#). Dans l'esprit du 50^e anniversaire, l'APDEQ a, de plus, instauré cette année deux nouvelles reconnaissances, le prix [Carrière exceptionnelle](#) et le prix [Hommage Les Affaires-APDEQ](#), remis à des bâtisseurs du développement économique au Québec. Rendez-vous à la section Actualités de l'Espace 50 pour connaître les noms des récipiendaires de chaque prix, et dès la semaine prochaine, à la section Galerie pour voir ou revoir les meilleurs moments du congrès en images.

Congrès 2010

Comme à chaque année, l'APDEQ a annoncé lors du banquet Gala 50 ans les détails du prochain congrès. M. Serge Côté, de Aéroports de Montréal et membre du conseil d'administration de Economic developers association of Canada (EDAC) accompagné de M. Doug Motty, président de EDAC, ont convié les membres à un congrès conjoint APDEQ - EDAC à Québec, du 18 au 21 septembre 2010. La vidéo de présentation, préparée par Pôle Québec Chaudière-Appalaches, d'ailleurs étroitement associée à l'organisation, a su mettre l'eau à la bouche des quelque 300 convives présents.

Caroline Gagnon, nouvelle présidente de l'APDEQ

C'est à l'occasion de son congrès annuel tenu à Laval du 30 septembre au 2 octobre dernier que les membres de l'APDEQ ont procédé à l'élection du conseil d'administration 2009-2010 et de sa nouvelle présidente M^{me} Caroline Gagnon, directrice au développement économique et commissaire industrielle au CLD de Pierre-de-Saurel, succédant ainsi à M. Stéphane Lalande.

Impliquée depuis près de 4 ans au sein du conseil d'administration de l'APDEQ, M^{me} Gagnon œuvre dans le domaine du développement économique depuis 15 ans, notamment au Saguenay/Lac St-Jean, au Centre-du-Québec et actuellement dans la région de Sorel-Tracy.

Pour relever les défis de la prochaine année, elle sera appuyée par un conseil d'administration composé de 10 professionnels. Les représentants sont :

Vice-présidente : Nathalie Prince, D. Éc., Commissaire au développement local, Innovation et développement économique Sherbrooke, Région Estrie

Trésorière : Christine Michaud, Commissaire à l'industrie, CIME, Région Montérégie

Secrétaire : Roland Garceau, Conseiller au démarrage, CLD Shawinigan, Région Mauricie

Administrateurs :

Denis Gosselin, Directeur, Prospection des investissements étrangers, Pôle Québec Chaudière-Appalaches, Région de Québec
Sonya St-Pierre, Agente de communication, Corporation de développement économique des Bois-Francs (CLD), Région Centre-du-Québec

Stéphane Lalande, Directeur général, CLD Pays-d'en-Haut, Région Laurentides

René Cousineau, Commissaire au développement économique, CLD Argenteuil, Région Laurentides

Louise Thiboutot, Directeur, Développement des affaires États-Unis, Région Montréal

Louise Leclerc, Directrice principale, Raymond Chabot Grant Thornton

Diane Duhamel, Commissaire, Industrie mode et vêtement, Ville de Montréal, Région de Montréal

Observateurs :

Jean-Philippe Boucher, Conseiller aux politiques Développement économique, Union des municipalités du Québec

Jean-Charles Vincent, directeur du développement des affaires et de la qualité de services, Investissement Québec

Denis Hébert, Directeur, Direction générale région Mauricie, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

PAPI

Suite au succès remporté par la première édition, l'Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ), en collaboration avec la Direction du développement des entreprises du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec (MDEIE) propose, pour une deuxième année consécutive, le [Programme d'accompagnement d'un projet en innovation](#) (PAPI), une formation **UNIQUE** et de **haut niveau** destinée aux intervenants économiques de toutes les régions du Québec.

Cette formation, développée par le MDEIE, en vue d'appuyer l'émergence de projets d'innovation technologique, vise à supporter les intervenants en développement économique dans le cadre de leur travail d'accompagnement auprès d'innovateurs.

Le programme se divise en 4 modules de formation, chacun correspondant à un thème lié au processus d'innovation. La première séance, Gestion de la propriété intellectuelle, est prévue les 25 et 26 novembre prochain, à l'hôtel Le Dauphin à Drummondville. Vous pouvez vous inscrire à l'un ou l'autre des modules, ou à l'ensemble du programme.

Nous attendons donc votre inscription au plus tard le lundi 16 novembre 2009. Le nombre de place est limité à 15 participants (2 participants maximum par organisation).

Recertification

En vertu du programme de certification de l'APDEQ, revu en mars 2006, il est dorénavant requis pour les détenteurs du titre de Développeur économique de procéder à la recertification, et ce à tous les trois ans. Ainsi, les personnes ayant reçu leur certification en 2006, devront déposer leur demande de re-certification d'ici le 31 octobre 2009. Afin de renouveler la certification, vous devrez démontrer que vous avez participé à des sessions de formation ou activités totalisant **15 points** au cours des trois dernières années. Le coût de la re-certification est fixé à 100\$ pour trois ans. Pour les membres ainsi reçus leur certification avant 2006 et qui auraient omis de procéder à leur re-certification, vous pouvez toujours le faire en acheminant votre dossier à l'APDEQ dès que possible. Il est important de noter que cette démarche est essentielle afin de maintenir votre certification en vigueur.

Vous retrouvez le formulaire de recertification sur le [site Internet](#).

L'APDEQ s'associe à la Caisse de dépôt et placement du Québec pour

les colloques d'affaires Dialogues

L'APDEQ est fière de convier ses membres à une toute nouvelle initiative de la Caisse de dépôt et placement du Québec, les colloques d'affaires Dialogues, qui se dérouleront cet automne, les 17, 18 et 19 novembre à Montréal, à Québec et à Saint-Georges-de-Beauce, respectivement.

Intitulée « L'avenir des entreprises québécoises dans le nouvel ordre économique mondial », cette série de colloques vous permettra de vous joindre à des entrepreneurs et à des conférenciers de renom pour prendre part aux dialogues, avec la volonté d'aller plus loin dans les discussions sur leurs préoccupations face aux enjeux socio-économiques mondiaux, aux défis à relever et aux actions à prendre pour assurer l'avenir des entreprises d'ici. Chaque colloque est animé par M. René Vézina, chroniqueur bien connu au journal Les Affaires, et présente panélistes et conférenciers issus du milieu universitaire et du monde des affaires. Il est important de souligner aussi la présence de M. Michael Sabia, président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

L'étroite collaboration de l'APDEQ à cette série d'événements procure à nos membres deux avantages indéniables : premièrement, vous êtes informés dès le lancement, mais aussi - et surtout - vous bénéficiez d'une offre unique de la Caisse, soit une **inscription gratuite** (une valeur de 150 \$) si vous êtes accompagnés de deux entrepreneurs. Ces derniers bénéficient d'ailleurs d'un rabais de 50 \$ sur le tarif régulier.

C'est donc avec un immense plaisir que nous vous invitons à visiter le [microsite](#) dédié aux colloques d'affaires Dialogues, où vous trouverez la programmation de chacun des colloques et les modalités d'inscription. Une communauté d'affaires virtuelle a également été créée pour permettre aux personnes inscrites de poursuivre les échanges après le colloque.

Pour bénéficier de l'inscription gratuite, il suffit de vous assurer que vos deux invités indiquent votre nom en réponse à la question « Avez-vous été référé? » du formulaire d'inscription.